

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 126 (2000)
Heft: 06

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RENCONTRE DES PRÉSIDENTS DE LA SSE ET DE LA SIA

Les rencontres entre les présidents respectifs de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) et de la sia font maintenant partie des usages établis et les discussions s'y déroulent dans une atmosphère d'ouverture. Nonobstant les domaines où il importe de défendre des intérêts divergents, les interlocuteurs y explorent les espaces d'action pouvant être investis en commun.

Swisscodes B

Le nouveau projet intitulé Swisscodes B a été au centre des discussions lors de la première réunion de l'année entre Heinz Pletscher, président de la SSE, et Kurt Aellen, accompagnés de collaborateurs des deux secrétariats. Dans la perspective des nouvelles normes européennes et conformément aux nouveaux statuts de la sia, il s'agit de séparer les prescriptions techniques des dispositions contractuelles dans le recueil des normes. C'est pourquoi - en complément des Swisscodes qui révisent les prescriptions techniques continues dans les normes de structures pour les rendre eurocompatibles -, un deuxième projet a été lancé, qui est rattaché à la sia par le truchement de la Commission pour les conditions générales des contrats (CGC) instaurée par la nouvelle réglementation adoptée pour les normes et règlements. Les instruments qui auront été élaborés dans le cadre de ce projet seront des documents normatifs sia, dont la publication est prévue pour 2002. Les dispositions contractuelles liées à des normes concernant en priorité des prescriptions de métrés, c'est pourquoi le suivi en incombe à la SSE. L'organisation adoptera un modèle analogue au premier projet Swisscodes. Le projet Swisscodes B revêt également une importance pri-

mordiale pour les maîtres de l'ouvrage privés ou publics. Enfin, un projet reste encore à définir pour expurger également les CAN de leurs prescriptions de métrés.

SMART

Elaborée et soutenue en commun par la SSE et la sia, la méthode SMART pour l'étude et la réalisation efficaces de projets doit faire l'objet d'une promotion chaque fois que l'occasion s'en présente. Ainsi, les sections thurgoviennes de la sia et de la SSE ont organisé des manifestations en collaboration avec leur banque cantonale dans le cadre d'un salon de promotion en faveur de la propriété individuelle. Cet exemple mérite d'être suivi. L'EPF de Zurich mène également certains projets de construction selon SMART, ce qui permettra certainement de rassembler de nouvelles expériences sur son application. A l'occasion du Forum de la construction qui se tiendra les 9 et 10 novembre 2000 à Davos, la SSE et la sia animeront une session commune sur le thème «Conception d'ouvrage – Réalisation par des groupes d'œuvre».

Plate-forme pour la passation des marchés et des contrats

Sur le modèle des plates-formes créées avec succès dans les domaines de la gestion de la qualité et de la construction durable, il est prévu de constituer une structure équivalente pour la passation des marchés et des contrats, qui sera établie en commun avec les maîtres d'ouvrages privés et publics et placée sous la houlette de la Conférence suisse de la construction (CSC). L'entrée en vigueur des accords GATT/OMC, de la loi et des ordonnances sur les marchés publics, ainsi que de la loi sur le marché intérieur ont en effet posé de nouvelles conditions pour l'acquisition et la fourniture de

prestations d'étude et de construction, conditions qui placent tous les intervenants dans un cadre nouveau et appellent à un dialogue soutenu. Au sein de cette plate-forme, les concepteurs et les exécutants auront l'occasion d'exposer leurs besoins - besoins qui, en raison de la nature de leurs prestations respectives, ne se recouvrent pas toujours - et pourront tenter d'y apporter des solutions en collaboration avec les maîtres d'ouvrages. La commission sia 140 qui s'occupe de l'attribution des marchés sous la direction de Robert Beer sera un partenaire important de cette plate-forme.

Divers

D'autres thèmes ont encore été abordés ou ont fait l'objet d'échanges d'information:

- La réorganisation de la CSC doit être envisagée dans le but de la renforcer. La SSE et la sia poursuivront cet objectif en commun.
- La promotion des métiers de la construction et la rénovation de leur attrait est aussi une nécessité unanimement reconnue. La qualité des ouvrages ne peut en effet être assurée que grâce à une relève adéquate à tous les niveaux. Intitulée «Visions et perspectives pour les professionnels de la construction», la rencontre au sommet organisée par le Conseil des EPF, la SSE et la sia le 11 février à Berne s'inscrit dans cette optique.
- Le projet «Kompass» développé par le CRB suscite de grands espoirs. Tant la SSE que la sia soutiennent cette plate-forme unitaire visant à instaurer une méthode efficace, assistée par ordinateur, pour la définition de projets de construction ambitieux.
- L'application à la construction des exigences dictées par la sécurité au travail constitue une autre tâche commune, qu'il s'agit de réaliser

dans une perspective durable. Elle sera intégrée dans la révision amorcée du cahier technique sia 2007 consacré à la gestion de la qualité.

**Eric Mosimann,
secrétaire général**

SECTION NEUCHÂTELOISE Candidatures

- M. Stephan Bernauer, architecte diplômé de l'EPFL en 1994 (Parrains: MM. Edouard Weber et Bernard Delafortrie)
- M. Olivier Mauler, ingénieur civil diplômé de l'EPFZ en 1994 (Parrains: MM. Dominique Langer et Yann Smith)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'art. 7 des statuts de la section, ils ont la possibilité d'adresser au comité leurs remarques ou oppositions éventuelles, dans un délai de 15 jours à compter de la présente publication.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises pour approbation au Comité central de la SIA à Zurich.

CD NORM VERSION 4/99

Le nouveau CD Norm de la SIA contient plus de 10 000 pages de textes normatifs en allemand, français, italien et anglais. Quatorze documents y ont été introduits ou mis à jour: les normes SIA 100, 104/2-5, 110, 142, 162/6, 179 en français, 180, 196, 199, 370.001, 370.002, 281/2, 405 et 469 en italien. Ont également été ajoutés les cahiers techniques SIA 2001, 2015 et 2016. Le CD rassemble ainsi plus de trois cents normes, directives, règlements, recommandations et cahiers techniques, auxquels un menu détaillé facilite l'accès. Une fonction de recherche perfectionnée assure en outre le repérage rapide de mots clés, de numéros ou de sujets

donnés. Enfin, certains passages du recueil normatif peuvent être repris pour être directement intégrés à des rapports personnalisés.

Renseignements et commandes auprès de la vente des normes SIA, Schwabe & Co. AG, Muttenz, tél. 061/467 85 74, fax 061/467 85 76, e-mail: <auslieferung@schwabe.ch>

MEILLEURS VŒUX

La SIA présente ses félicitations aux trois membres suivants qui célèbreront leur huitante - cinquième anniversaire en avril 2000:

*Hermann Bergmann, ing. civil,
Av. des Alpes 101,
1814 La Tour-de-Peilz (9 avril)
Olivier Rambert, Dr., ing. civil,
Av. du Général Guisan 43, 1009 Pully
(14 avril)
Walter Strub, arch.,
Ch. de Pontverre 8, 1232 Confignon
(18 avril)*

NORMES SIA 190 ET 385/1 ADOPTÉES

La commission centrale des normes et règlements a adopté les normes SIA 190 «Canalisations» et SIA 385/1 «L'eau et les installations de régénération de l'eau dans les piscines publiques» lors de sa séance du 23 février 2000. Ces textes seront publiés dans le courant du moins de juin.

CONTRATS: MISES À JOUR RELATIVES À LA TVA

Les contrats SIA suivants sont désormais adaptés à la nouvelle situation juridique relative à l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée:

- Contrat de prestations globales d'architecture et d'ingénierie (SIA 1015) et son commentaire (SIA 1014), versions allemande et française
- Contrat de société (SIA 1016) et son commentaire (SIA 1014), versions

allemande et française

- Contrat d'entreprise générale à prix forfaitaire ou global (SIA 1024), exclusivement en français
- Contrat d'entreprise générale sur justificatifs (SIA 1025), exclusivement en français.

Ces contrats peuvent être commandés, dès maintenant, auprès de notre service de vente, Schwabe & Co. AG, Muttenz, tél. 061 467 85 74, fax 061 467 85 76, e-mail: <auslieferung@schwabe.ch>. Leur utilisation est vivement conseillée par la SIA.